



La formation confère à son titulaire les compétences professionnelles nécessaires à :

+ la conception de projets d'animations sportives dans le champ des sports collectifs visant notamment à favoriser le développement de compétences relationnelles par le respect d'autrui et des règlements sportifs ;

+ la conduite de séances et de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive des sports collectifs qui nécessitent notamment des règles d'arbitrage ;

+ la conduite en autonomie d'une séance d'entraînement dans la mention choisie ;

+ la participation aux actions de communication et de promotion de la structure support ;

+ la participation au fonctionnement de la structure support ;

+ l'accueil de différents publics.

## Objectifs

- + Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- + Préparer un projet ainsi que son évaluation
- + Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
- + Préparer une action d'animation « sports collectifs » et encadrer un groupe
- + Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles dans le champ de l'animation « sports collectifs »
- + Maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive dans les différentes mentions (entraînement)

## Atouts pédagogiques

- + Une équipe de formateurs expérimentés qui s'adapte à la réalité du marché et à son évolution
- + Analyse de pratiques et partages d'expériences
- + Une formation en exploitation et en montage vidéo
- + Un centre de ressources documentaires
- + Des installations sportives de qualité
- + Des sessions de formation adaptées au territoire

## Insertion professionnelle optimale

- + Mise en pratique rapide en situation professionnelle diversifiée
- + Polyvalence des compétences acquises en formation
- + Accompagnement personnalisé au projet professionnel
- + Possibilité de préparer des certificats complémentaires (Direction d'Accueil Collectif de Mineurs...)

## Métier visé et débouchés

L'**éducateur sports collectifs** conçoit et conduit de manière autonome, des projets de développement et des prestations d'animations sportives dans les différentes mentions et des séances ou des cycles d'apprentissage dans sa mention (entraînement) jusqu'à un premier niveau de compétition.

### Poursuite d'études :

- + Concours (ETAPS, ministère de la justice...)
- + BPJEPS avec une autre mention
- + DEJEPS Perfectionnement Sportif dans sa mention ou une formation de niveau V de sa fédération.



**Jean-Claude DELCAMBRE**  
 Coordonnateur du BPJEPS  
 Activités Sports Collectifs

jean-claude.delcambre@creps-wattignies.sports.gouv.fr

### Gestion et suivi administratifs

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr





# Programme de formation

730h de cours et 350h en alternance (demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion)

730h de cours et 2000h en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

## UNITÉ CAPITALISABLE 1

- + Communication écrite, orale (verbale/non verbale)
- + Dynamique de groupes/conduite de réunions
- + Management et écoute active
- + Création d'outils de communication

## UNITÉ CAPITALISABLE 2

- + Petite enfance
- + Enfance
- + Adolescence
- + Adultes
- + Seniors
- + Féminines
- + Personnes en situation de handicap
- + Publics à besoins spécifiques

## UNITÉ CAPITALISABLE 3

- + Diagnostic, recueil d'informations, problématique
- + Formulation d'objectifs et d'outils d'évaluation
- + Définition de moyens et d'activités supports
- + Vérification de la pertinence du projet
- + Création des outils de planification

## UNITÉ CAPITALISABLE 4

- + Lieux et conditions d'exercices de la profession d'éducateur sportif
- + Les associations 1901 et les sociétés sportives
- + Les collectivités
- + Les structures privées
- + La gouvernance du sport (Ministère chargé des sports)
- + Les fédérations sportives
- + Le mouvement Olympique
- + Les Établissements Recevant du Public (ERP)
- + Textes et relations avec l'Éducation Nationale

## UNITÉ CAPITALISABLE 5

- + Analyse du contexte professionnel de l'action d'animation « sports collectifs »
- + Préparation et conception d'une action d'animation favorisant le lien entre les personnes participant à son action

## UNITÉ CAPITALISABLE 6

- + Gestion des conflits
- + Prise en compte de la sécurité de chacun dans le groupe
- + Obligations réglementaires en matière d'encadrement
- + Utilité et nécessité des règles
- + Les services de secours
- + Sensibilisation aux violences dans le sport

## UNITÉ CAPITALISABLE 7

- + Anatomie/Biomécanique
- + Physiologie
- + Traumatologie sportive
- + Psychologie
- + Protection des mineurs
- + Droits et devoirs du salarié et de l'employeur + CCNS
- + Responsabilités civile et pénale
- + Prévention et lutte contre le dopage
- + Psychopédagogie

## UNITÉ CAPITALISABLE 8

- + Pédagogie scolaire dans les écoles
- + Initiations aux activités Basketball, Football, Hand ball, Hockey-sur-Gazon, Rugby et Volleyball en vue d'intervenir dans les écoles

## UNITÉ CAPITALISABLE 9

- + Initiation aux activités Basketball, Football, Hand ball, Hockey-sur-Gazon, Rugby et Volleyball (connaissances technico-tactiques de base)
- + Exploitation et montage vidéo

## UNITÉ CAPITALISABLE 10

- + Mise en place d'un projet de développement-club
- + Développement durable et sports collectifs
- + Stratégie d'insertion professionnelle - Maîtrise des outils et techniques de recherche d'emploi

## COORDINATION-RÉGULATION ÉPREUVES DE CERTIFICATION

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- EPMS : Conduite d'une séance d'animation dans sa mention (20') + entretien (15')
- UC 1 / UC 2 / UC 3 / UC 4 / UC 10 : Soutenance d'un document écrit présentant un projet de développement (15') + entretien (20')
- UC 5 / UC 6 / UC 8 : Préparation d'une séance écrite (60') + conduite d'une séance d'animation sportive en milieu scolaire (45') + entretien (30').
- UC 7 / UC 9 : Élaboration et soutenance d'un projet d'entraînement réalisé (20') + entretien (25').

### Steve HOCHEDÉ

Ancien du BPJEPS promotion 2019-2020

Master STAPS

Éducateur territorial des activités physiques et sportives dans une commune du Pas-de-Calais et entraîneur dans un club de football

Formateur au CREPS



J'ai choisi cette formation au départ pour pouvoir entraîner en club contre rémunération et intervenir au sein des écoles primaires. Cette formation nous apprend beaucoup de choses rapidement et permet de passer énormément de temps sur le terrain. C'est une réelle force. Personnellement, j'ai adoré intervenir au sein des écoles mais surtout créer et mettre en place un projet associatif. C'est d'ailleurs l'aspect principal de mon métier aujourd'hui en tant qu'Animateur Territorial au sein d'une Mairie. Je conseille aux stagiaires de s'investir à 100% dans cette formation qui nous apporte énormément de choses concrètes.

CREPS & YOU